

SYNDICATS

Avez-vous fait
votre geste de
solidarité ?

Rédaction et Administration:
rue Haute, 42, Bruxelles
Compte-chèques-postaux 7530.10
Téléphone: 11.80.64, 65, 66 et 67

HEBDOMADAIRE DE LA FEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE (F.G.T.B.)

Publiée par
Agence SOPRECO
162, avenue Limburg-Stirum, 162
Wemmel — Téléphone 78.85.05

LA CLASSE OUVRIERE EN DEUIL !

Amercœur : La mort a frappé durement dans la mine

Devant les victimes

Une délégation parmi tant d'autres, celle du Bureau de la F. G. T. B., s'est rendue au Charbonnage de Marcinelle.

Nous ne sommes pas allés voir, nous sommes allés sentir et nous sommes rentrés chargés de cette peine lourde que l'on ressent toujours devant des drames, devant des deuils.

Une fois encore nous nous sommes inclinés bien bas devant ceux qui sont morts. Nous participons à la douleur des familles et nous voulons exprimer notre grande admiration pour la tâche héroïque qu'accomplissent à tous les instants les sauveteurs.

Si nous sommes dominés par la pensée de ceux qui sont morts et des familles qui restent, cela ne nous empêche pas de songer au sort de tous ceux qui, chaque jour dans nos mines, risquent leur vie.

En tout premier lieu, la F. G. T. B. a voulu donner une fois de plus, une fois de trop hélas ! les gages de la solidarité ouvrière. C'est là notre tâche la plus urgente. Il faut aider et le plus largement qu'on le pourra — ce sera encore insuffisant — ceux qui sont et qui seront demain dans le malheur.

Mais nous avons, comme mouvement syndical, une autre tâche à remplir, et le Bureau de la F. G. T. B. l'a exprimé fort clairement.

Cette tâche, c'est de faire en sorte que l'insécurité actuelle dans nos charbonnages fasse place à la sécurité.

Nous ne proferons pas de menaces vaines. Nous ne jetons pas de cris inutiles. Il est

par André RENARD

une chose que nous voulons affirmer cependant : nous en avons assez de devoir périodiquement aller nous incliner devant des cadavres et songer à remédier à des malheurs, à des misères trop nombreuses.

Cela doit changer et cela changera.

Sécurité d'abord et non pas production et dividendes.

Sécurité c'est plus important que tout le reste.

Sécurité, il faut la garantir par tous les moyens. Si des investissements sont nécessaires, qu'on les fasse. Si ceux qui ont la charge de les faire ne sont pas capables ou ne veulent pas les réaliser, qu'ils

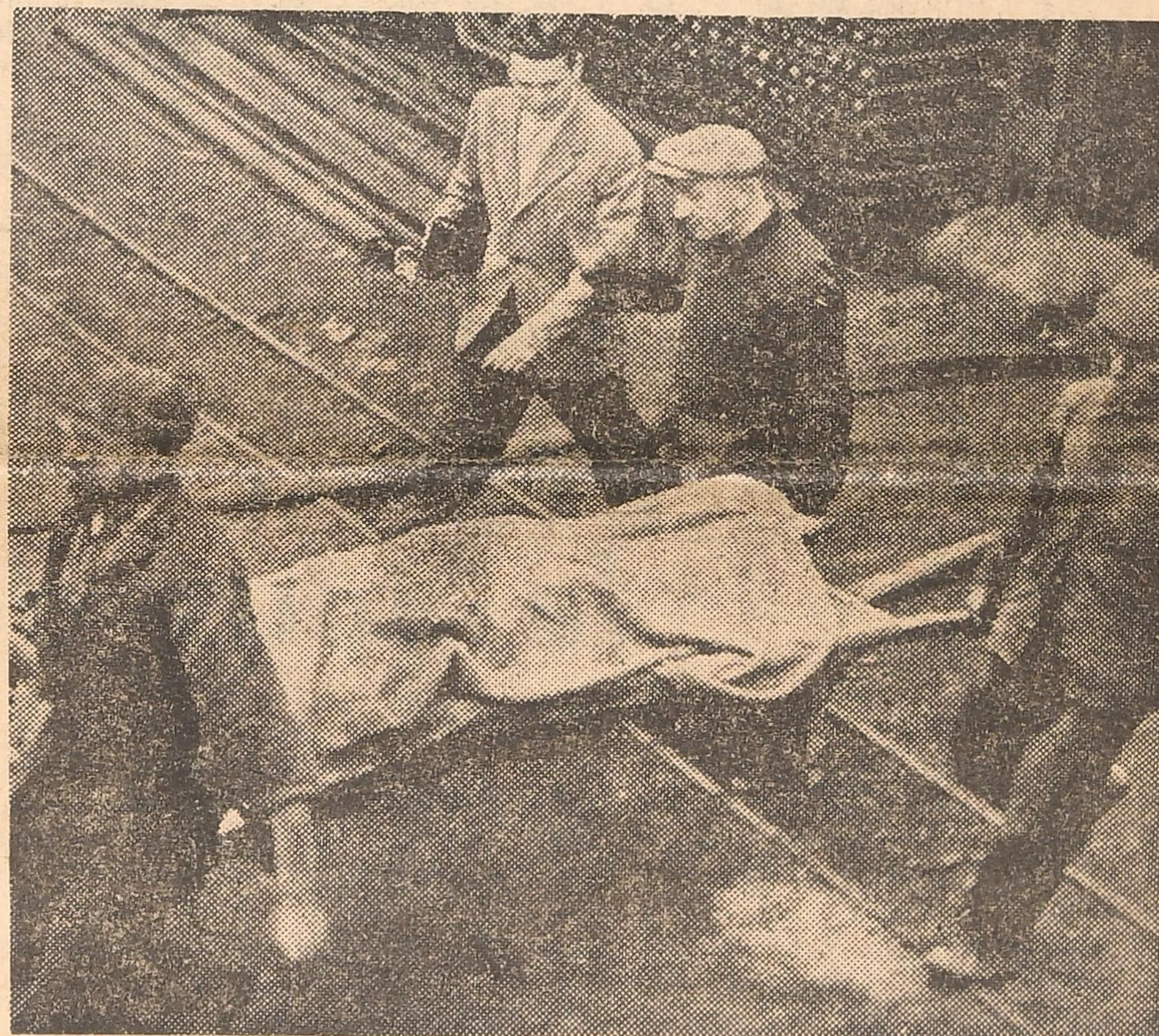
s'en aillent. La collectivité fera incontestablement mieux qu'ils ne sont capables de faire.

Pour l'instant, il faudra établir des responsabilités. S'il y a des responsables, c'est-à-dire des coupables, ils devront être punis. Mais ne confondons pas. Les responsables ne sont peut-être pas ceux que l'on imagine.

Nous ne voulons pas, dans les circonstances présentes, que l'on cherche et que l'on trouve des boucs émissaires. Les responsabilités devront être situées à leur juste niveau.

C'est tout ce que nous avons à dire aujourd'hui. Mais la page n'est pas tournée. Elle reste bien ouverte.

Le mouvement syndical sait ce qu'il veut et il saura trouver les moyens pour atteindre, contre qui que ce soit, l'objectif qu'il s'est assigné : la mine aux travailleurs, seule garantie de leur bien-être et de leur sécurité.



Les sauveteurs — après une lutte admirable — viennent d'arracher un corps au tombeau brûlant.

Nous sommes endeuillés !

par LOUIS MAJOR

Au nom de la F.G.T.B., je tiens à exprimer publiquement mes sincères condoléances dans l'immense deuil qui frappe la classe ouvrière du pays entier par l'effroyable catastrophe de Marcinelle.

Comme fils de pêcheur, je sais parfaitement bien combien la mort peut frapper douloureusement les ménages de ceux qui, jour après jour, exposent leur vie en travaillant.

Je sais aussi ce que c'est de devoir attendre désespérément des nouvelles des chers disparus.

Je sais surtout que, lors de telles catastrophes, les mots ne suffisent plus pour exprimer ce que le cœur ressent.

Je tiens à présenter également les condoléances émues de la part des dirigeants et des membres de notre grande organisation.

La F.G.T.B. participe au deuil national.

Mais conformément à une tradition bien établie, elle sera aussi la première pour montrer le chemin à suivre dans l'immense action de solidarité qui anime en ce moment la population de la nation entière.

La F.G.T.B. se trouvera au premier rang dans le combat contre les dangers qui menacent les travailleurs.



La mine tragique. Dimanche après-midi, l'incendie continuait à faire rage.

PLUS DE SECURITE, S'IL VOUS PLAÎT !

715, 835, 907, 1035, guidonage, aération, cage, accrochage, oxyde carbonique, vêtements ignifuges, nappe de vapeur...

Ces chiffres, ces mots ont pris dans l'opinion publique un sens douloureusement concret. Celui qui, hier encore, ne se préoccupait que de bien loin du problème de la sécurité du travail est aujourd'hui — par une terrible circonstance — rappelé durement à la réalité et ne peut plus fermer les yeux.

Pour nous, organisation syndicale, cette question a toujours été l'une de celles auxquelles nous avons prêté l'attention la plus grande et la plus soutenue.

C'est que nous savions que les rythmes de production, le développement de techniques nouvelles, exigent si l'on veut sauvegarder l'intégrité physique et morale de nos travailleurs, des règlements draconiens, des contrôles systématiques et rationnels, des poursuites impitoyables pour les responsables d'infractions.

Déjà lors de la signature du Protocole sur la Productivité, nous avions mis l'accent sur cet aspect essentiel du problème.

De même, et devant le nombre sans cesse croissant d'accidents du travail, nous avons entrepris, au cours des derniers mois, une enquête systématique, au sein des usines et des bureaux, enquête dont les résultats ont prouvé indubitablement que tout était loin d'être parfait en cette question cruciale pour laquelle toute faiblesse, si minime soit-elle, est impardonnable.

Nous avons pris position clairement, nettement !

Le Congrès de la F. G. T. B. de mai 1956, ému par les constatations faites, a indiqué unanimement les mesures urgentes et indispensables qu'il y a lieu de mettre en œuvre. Des démarches ont été faites auprès des meilleurs responsables.

Marcelle, 12 août 1956...

Une page... la plus douloureuse

Comment dire, comment dépeindre les sentiments qui se sont manifestés à la suite de l'horrible catastrophe.

Pour les uns, pour ceux qui sont restés au fond, il est impossible d'exprimer la terreur des instants qui ont semblé des siècles.

Nul jamais ne pourra raconter ce que furent leurs derniers moments, leur attente désespérée du secours.

Pour d'autres, pour la famille de ceux-là, pour les épouses, pour les enfants, pour les pères, pour les mères, pour tous, pour tous ceux dont des liens familiaux les attachaient aux disparus, la douleur s'est abattue, comme si elle avait coulé du puits en feu telle la lave d'un volcan... une douleur sans borne, impitoyable, atroce, si atroce que l'on se demande comment il est possible à des humains de la supporter.

Ils sont là en cette soirée de dimanche, ils y sont depuis mercredi dès l'annonce du terrible sinistre. Comme pour partager un peu la souffrance de ceux qui sont restés au fond, ils se sont imposés cette présence ininterrompue près de la grille du charbonnage, cette fatigue, ne dormant pas, mangeant peu, attendant avec une anxiété croissante des nouvelles des travaux de sauvetage.

La douleur s'est étendue plus loin, aux alentours, dans notre commune de Marcinelle, dans les communes environnantes, dans tout le pays et plus loin encore jusqu'au monde entier et plus particulièrement dans les pays qui comptent de leurs ressortissants parmi les victimes : l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, etc.

Nos propositions ne sont pas vagues, ne se maintiennent pas dans des généralités. Elles figurent noir sur blanc, précises, tranchantes. Leur réalisation pratique peut seule nous conduire au but que nous poursuivons : maintenir et améliorer la santé du monde du travail.

Toutes nos centrales professionnelles d'ailleurs, au cours de multiples réunions tenues, ont mis l'accent sur les résultats qu'il faut atteindre.

Notre Centrale des Mineurs notamment n'a jamais négligé ses efforts les plus constants en la matière.

A son dernier Congrès encore, tenu en juin 1956, il y a deux mois à peine, elle consacrait une importante partie de ses travaux à la question de la sécurité dans nos charbonnages !

Un rapport spécial de notre camarade Deboyard y était uniquement consacré. Il attirait l'attention sur la fréquence des accidents dans les travaux souterrains, sur l'atrocité des maladies professionnelles qui guettent nos mineurs, sur l'importance qu'il y a non seulement à « mener la bonne action pour accroître le standing de vie de la classe ouvrière » mais aussi « par-dessus tout, à protéger la vie des hommes au travail par des mesures renforcées de sécurité ainsi que leur santé par une lutte implacable contre les poussières de charbon qui font tant d'invalides chaque année ».

Le Congrès de nos camarades mineurs prenait ici aussi clairement position et, par le vote d'une résolution, indiquait les mesures urgentes que le mouvement syndical veut voir pratiquement réaliser.

Le terrible drame du Charbonnage d'Amercoeur confronte aujourd'hui, avec l'horrible réalité, tous les indifférents, tous ceux qui n'ont pas su ou pas voulu comprendre la valeur de nos revendications les plus humaines, les plus légitimes...

Partout c'est l'angoisse impatiente, c'est le silence aussi, la musique s'est tue, les réjouissances sont supprimées, tous commémorant dans une même pensée, dans un même espoir.

Et puis il y a un autre sentiment. C'est celui qui anime les sauveteurs, ceux qui, depuis cinq jours, descendent et redescendent inlassablement dans le gouffre meurtrier au mépris de leur vie.

Quel courage, quelle abnégation.

Aucun mot ne peut traduire l'ampleur de leur geste, de leur acte, de leur fraternité tranquille.

Que l'on se sent petit auprès de ces braves qui se haussent jusqu'au sublime.

Et puis, enfin, il y a l'immense sentiment de solidarité jailli spontanément de partout.

Les secours d'abord offerts par d'autres régions, de France, d'Allemagne, etc., les initiatives pour les soutiens des familles des victimes.

Dès le lendemain de la catastrophe, des centaines de milliers de francs affluent des meilleurs ouvriers belges. Depuis, c'est un véritable flot de dons provenant des plus humbles aux plus aisés.

Nous savons que cela ne pourra remplacer les chers disparus, mais ce sera un baume au cœur ulcéré des familles éprouvées de savoir, de sentir que la solidarité n'est pas un vain mot, que des millions d'hommes et de femmes pensent à eux et manifestent leur volonté de les soutenir dans l'adversité.

Tous ces sentiments nous les avons ressentis, nous les avons lus dans les yeux de tous ceux

Ceux qui restent



Drame poignant que l'insondable douleur de cette épouse qui pleure l'absent.

Communiqué du

Bureau de la F. G. T. B.

Le Bureau de la F.G.T.B., réuni en séance extraordinaire, le 10 août 1956, sous la présidence de Willy Schugens,

s'incline, une fois de plus, avec une profonde émotion, devant la mémoire des mineurs tombés dans la catastrophe de Marcinelle ;

souhaite aux rescapés un prompt et entier rétablissement ; félicite et remercie chaleureusement les sauveteurs qui, à tous les instants, risquent leur vie pour tenter de sauver encore les vies humaines ;

présente aux familles des victimes ses condoléances émuës et fraternelles et les assure de la solidarité agissante de la classe ouvrière ;

décide de lancer un vaste mouvement de solidarité parmi les travailleurs ; charge ses régionales d'assurer par les moyens les plus appropriés, la collecte des fonds ; la F.G.T.B. centralisera les sommes ainsi recueillies et les versera à l'organisme qui lui assurera toute objectivité ;

considère qu'en ce moment de deuil, les organisations syndicales ne doivent pas se répandre en vaines menaces, mais assure les travailleurs des mines que la F.G.T.B. mettra tous les moyens en œuvre, sans en excepter un, pour empêcher la répétition de semblable drame.

Conduite par André Renard, une délégation du Bureau de la F.G.T.B. s'est rendue, le vendredi 10 août, à la mine du Bois du Cazier.

Des explications détaillées sur les circonstances de la catastrophe lui furent données par des ingénieurs attachés au charbonnage sinistré ou appartenant au Corps des Mines.

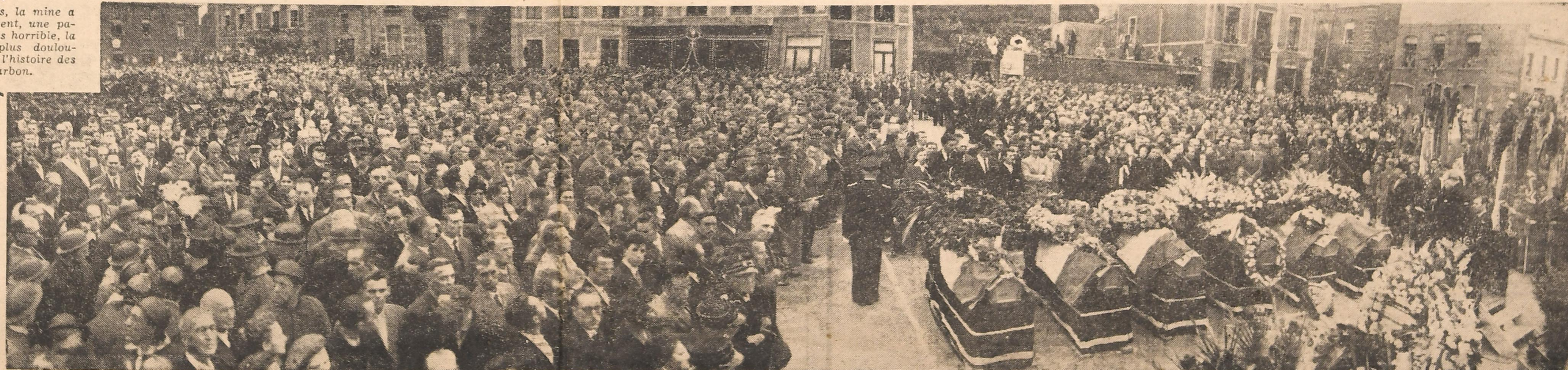
Aux questions précises posées par le camarade André Renard, M. Culot, ingénieur en chef, et les autres ingénieurs présents ont donné leur parole d'honneur que la seule préoccupation est de sauver le maximum de vies humaines.

Aux sauveteurs, nous avons exprimé toute notre admiration. Aux organismes de secours — nous ne les citons pas de crainte d'en oublier — nous avons dit notre reconnaissance.

A la classe ouvrière des mines, nous avons dit notre compassion au choc si douloureux. Tout cela, nous le réitérons du fond du cœur.

Une nouvelle fois, la mine a frappé et... lentement, une page se tourne, la plus horrible, la plus pénible, la plus douloureuse des pages de l'histoire des travailleurs du charbon.

Vue générale de la place des Haies, pendant la cérémonie funèbre



Obsèques nationales aux premières victimes

Une aube grise et froide. Un ciel bouché. La pluie menace par intermittence. Ainsi naît ce jour : lundi 13 août.

Le pays entier est en deuil. La douleur muette qui étreint le monde des travailleurs, déjà depuis de longs jours, faits d'attente anxieuse, d'espoir et de désespoir, semble s'agglutiner dans le ciel gris de Marcinelle.

Une masse interminable, venue à Marcinelle depuis les premières heures du matin, est là qui témoigne toute son affliction aux victimes de la mine accomplissant leur dernier voyage.

Six cercueils sont alignés. Dans leur bleu de travail, casque de cuir sur la tête, des mineurs montent une garde émue. Tout autour, la foule : depuis les plus hautes personnalités nationales et étrangères jusqu'aux plus humbles : ministres, députés, diplomates, travailleurs. Le Bureau National de la F.G.T.B., de même que d'innombrables délégués des centrales et des régionales de la F.G.T.B., ont tenu à accompa-

gner les victimes du travail jusqu'à leur dernière demeure.

Dans son allocution funèbre, prononcée au nom du Gouvernement, le Premier Ministre Van Acker a souligné comment tant de travailleurs de nationalité, de langue et d'opinion diverses, défient la mort dans leur solidarité journalière et comment, ensemble, ils sont réunis dans la mort. Les mots sont impuissants à traduire l'immense douleur qui envahit le pays entier. Ce pays qui désormais a pour devoir d'assister les familles des victimes, mais aussi, de veiller à ce que de telles catastrophes ne puissent se renouveler.

C'est ensuite M. Delbo, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères d'Italie, qui salue la mémoire des victimes et exprime aux familles italiennes les condoléances de son Gouvernement.

Après l'office des morts, le cortège funèbre, au son du glas,

se remet en mouvement. Cela devient un cortège impressionnant de fleurs, de couronnes et d'humbles bouquets portés par les travailleurs, les femmes et les enfants. Viennent ensuite de nombreux membres des conseils d'administration de charbonnages, ceux du Corps des mines, des associations charbonnières et du Conseil communal de Marcinelle. Suit le flot des drapeaux, tous cravatés de crêpe, précédant les délégués des organisations ouvrières : le Bureau de la F.G.T.B. et de nombreuses délégations des Centrales et Régionales.

Tout au long du parcours menant au cimetière, le douloureux cortège s'étire entre une double haie épaisse d'hommes, de femmes, de vieillards, d'enfants qui, sous l'emprise de la douleur, ne peuvent retenir leurs larmes.

Il faudra plus d'une heure avant d'atteindre le cimetière où les tombes fraîchement ouvertes attendent les premières

victimés du travail. Un silence oppressant plane sur le cimetière. Dans ce silence on sent, mêlés, l'angoisse et l'espoir au sujet de ceux qui restent enfermés...

Et c'est finalement le bruit sourd de la terre qui tombe... Mais déjà n'annonce-t-on pas que la terre d'Amercoeur consent à rendre d'autres victimes. Des dizaines de victimes !



Le cercueil du mineur polonais est porté par des mineurs polonais.

Mot d'ordre tacite : Solidarité !

Face à l'adversité, face au malheur, l'étroite solidarité qui, d'ordinaire, unit les travailleurs, éclate subitement.

Refoulant leur douleur, les hommes qui ne peuvent détacher leurs pensées de ces visions tragiques, veulent aider les familles privées de leur chef et de leur soutien. Dans la part qui lui est possible, la collectivité ne doit-elle pas prendre la place des absents ?

Spontanément, nos amis de Charleroi ont mis tout en œuvre pour organiser le mouvement de solidarité. Tous les militants de la régionale, sans exception, se dépensèrent sans compter et l'on sait le succès que rencontra leur effort de solidarité.

D'autres initiatives, toutes bonnes, furent également

prises soit par les centrales professionnelles, soit par les régionales F. G. T. B.

Devant l'ampleur de ce vaste mouvement et afin de centraliser les sommes ainsi recueillies, le Bureau de la F. G. T. B. a donc chargé ses régionales d'assurer la collecte des fonds par les moyens qu'elles jugent les plus appropriés : listes de souscriptions, ventes de cartes, etc. Ces fonds, une fois centralisés, seront versés à l'organisme qui donnera le maximum d'objectivité.

Nous lançons donc un appel à tous les travailleurs :

Il faut aider ceux qui continuent à souffrir.

d'une journée de travail.

Nous sommes convaincus que l'appel que lance la F. G. T. B. sera entendu par l'ensemble du monde du travail. Ce sera sa façon à lui de faire son devoir.

Le Bureau de la F. G. T. B. communique les premiers résultats de l'effort de solidarité, à la date du 10 août :

F. G. T. B. nationale	100.000
Centrale Syndicale des Travailleurs des Mines de Belgique	100.000
Centrale générale	100.000
Centrale générale des Services publics	100.000
Centrale des Métallurgistes de Belgique	100.000
Syndicat des Employés, Techniciens et Cadres de Belgique	100.000
Centrale des Ouvriers Textiles de Belgique	25.000
Union belge des Ouvriers du Transport	10.000
Soit au total	635.000

A-côtés d'une tragédie

La tragédie de Marcinelle a frappé le pays de stupeur.

Près de trois cents mineurs bloqués au fond de la mine ont soudain posé à l'opinion publique le problème de la sécurité du travail qui, jusqu'au matin du 8 août, avait laissé tant de gens indifférents.

Alors que le pays tout entier s'incline devant les cercueils des premières victimes, il convient de rappeler que, chaque jour de l'année, des ouvriers tombent sur ce qu'il est convenu d'appeler le champ d'honneur du travail.

L'heure est à la réflexion mais aussi aux décisions.

Le martyrologe du travail est par trop éloquent dans notre pays!

Le Bureau de la F.G.T.B., conduit par André Renard, s'est rendu à Marcinelle sur les lieux du drame.

Visite émouvante qui a laissé une profonde impression sur les membres des équipes de sauvetage; visite édifiante aussi.

Des ingénieurs donnent à la délégation un certain nombre de précisions sur les circonstances dans lesquelles la catastrophe s'est produite.

Leur langage est infiniment plus humain, il faut le reconnaître, que celui de M. Vandenhuevel, directeur général de l'Administration des Mines.

On nous révèle que les mineurs occupés à l'étage de 1035 m. ont averti téléphoniquement la surface que l'électricité était coupée dans le fond.

Un ingénieur est descendu jusqu'au niveau d'appel. Il ne put prendre pied dans la galerie.

Au cours de la remontée, la cage a traversé un véritable rideau de flammes. C'est par miracle que l'ingénieur a échappé à la mort.

Cela se passait le matin, vers 8 h. 30.

Une question se pose: à quelle heure exactement la direction du charbonnage a-t-elle mis en œuvre les moyens de sauvetage que la situation exigeait?

La radio apporte tour à tour l'espoir et le découragement.

Parfois une sourde rage aussi: le public ne comprend pas les explications techniques données sur un ton parfaitement détaché par M. Vandenhuevel.

Nous vivons un drame, Monsieur, un drame cruellement humain, et vos paroles sont souvent déplacées!

Mais si la radio et les journaux font leur possible pour informer le pays et l'étranger,

rien n'est fait — ou presque — pour donner des nouvelles à la foule des familles accrochées aux grilles du charbonnage.

Les sauveteurs remontant du fond sont immédiatement encadrés de gendarmes.

Il leur est défendu de communiquer avec l'extérieur.

Que craint-on? Qu'ils disent ce qu'ils ont vu? Pourquoi veut-on cacher la vérité?

La radio a suspendu ses émissions ordinaires. Elle diffuse à longueur de journée de la musique de circonstance. C'est fort bien.

Pourquoi faut-il qu'à 12 h. 55, l'ambiance de recueillement soit interrompue pour permettre au speaker de service de donner lecture des cours du marché à terme?

Actionnaires d'Amercoeur (quel nom tristement prédestiné!), de Cofininders, de l'Union Minière, dormez sur vos deux oreilles: d'autres sont morts pour que fructifie votre capital.

La radio est là pour vous rassurer: que pouvez-vous rêver de plus?

Il n'y a pas que la radio!

La place De Brouckère, à Bruxelles, est célèbre par son journal lumineux patronné par « La Libre Belgique ». Les dernières nouvelles concernant la tragédie y sont communiquées entre deux réclames invitant la foule à passer la soirée joyeusement dans les deux boîtes de nuit les plus célèbres de la capitale.

C'est ce qu'on appelle le respect des morts...

D'innombrables questions se posent. On en parle d'autre part.

Elles ne pourront rester sans réponse, car la F.G.T.B. n'est plus seule à réclamer que la lumière la plus complète soit faite sur les raisons véritables de la catastrophe: toute l'opinion publique est avec nous pour la réclamer.

Pourquoi, notamment, subsistait-il des portes de bois au fond de la mine?

Est-ce un fait isolé?

Pourquoi les câbles de 3000 volts n'étaient-ils pas pourvus de gaines spéciales?

Qui a pris la responsabilité de refuser, dans les premières heures du drame, l'aide offerte spontanément par les Français, les Allemands et les Hollandais?

Avait-on peur de montrer à des techniciens étrangers dans quel état se trouvent nos puits d'extraction?

Il y a eu trop de larmes versées par des femmes, des enfants et des parents éplorés pour que nous n'ayons de cesse de connaître la vérité.

Comment juge l'Etranger...

La presse étrangère, et en particulier la presse italienne, lance des cris de détresse à propos de la catastrophe de Marcinelle.

Une profonde émotion étreint les cœurs mais aussi une certaine indignation se manifeste dans une opinion publique qui s'étonne parfois du manque d'information précise. Mais, c'est avant tout le problème de la sécurité qui est posé le plus énergiquement par la presse étrangère. Ainsi, nous y avons trouvé les avis ci-après:

EN ITALIE

La « Paese Sera », journal communiste, estime que les mines belges sont parmi les plus dangereuses et les plus arriérées du monde.

Le « Giornale d'Italia » titre: « Un nouveau désastre s'ajoute à la liste sans fin des accidents provoqués par l'absence de mesures de sécurité » et le quotidien ajoute qu'il serait temps que le gouvernement de Rome suspende l'envoi de travailleurs en Belgique jusqu'à ce que des garanties de sécurité plus complètes soient données.

La « Stampa », de Milan, demande comment, à cette époque de réalisations scientifiques, il peut exister « des conditions de travail primitif comme celles des mineurs ».

Le « Corriere della Sera » émet l'avis que: « La sévère loi de l'offre et de la demande et la primauté des intérêts strictement économiques jouent trop souvent contre les règles les plus élémentaires de l'hygiène et de la sécurité ». Il ajoute: « L'Italie peut exporter de la main-d'œuvre mais non des esclaves ». D'autre part: « Tout est préférable à la répétition d'événements aussi terribles et déchirants qui révèlent un égoïsme des patrons charbonniers pour la vie humaine et une déficience technique incompatible avec toute idée de civilisation et d'humanité ».

« L'Osservatore Romano », quant à lui, est convaincu que la catastrophe minière de Marcinelle « montre que nous sommes encore très en retard dans la voie de la justice sociale », et il pré-

conise: « un accroissement de mesures de sécurité dans les mines de charbon en tous lieux, étant donné que les accidents ne se produisent pas seulement en Belgique, mais dans presque toutes les mines de charbon ». Et il conclut: « Quand donc y aura-t-il une conférence internationale sur les mines, où le nombre des victimes est si grand qu'on frémit pour l'avenir? »

« Il Messaggero » suggère que l'Italie s'adresse à la C.E.C.A. pour organiser le remploi des mineurs italiens dans d'autres pays que la Belgique, car le travail dans les mines belges se poursuit dans des conditions aussi dangereuses que par le passé.

« Il Popolo » rejoint cet avis. Cependant, « Il Tempo », journal conservateur, estime que le problème tout entier de l'émigration devrait être réétudié et posé peut-être différemment.

EN FRANCE

La presse française exprime, à son tour, le vœu que dans l'avenir, et par un perfectionnement nécessaire des mesures de sécurité, la mine belge ne soit jamais plus le théâtre d'une tragédie comme celle de Marcinelle qui endeuille le monde du travail.

EN ALLEMAGNE

La plupart des journaux soulignent également la nécessité de mesures communes à prendre dans le cadre de la C.E.C.A. afin de renforcer la sécurité du travail dans les mines.

D'autre part, le problème de la responsabilité est de plus en plus posé. Les journaux allemands ne se bornent pas à souligner des négligences du côté belge, mais ils se demandent si l'industrie houillère européenne a fait tout ce qu'il était humainement possible pour éviter que le personnel entier d'un puits soit victime d'accidents de cette importance.

Et le journal socialiste « Westfälische Rundschau », de Dortmund, écrit que « La catastrophe de Marcinelle laisse soupçonner que dans les mines belges on ignore d'importantes acquisitions techniques modernes en matière minière ».

Quant au service de presse du parti social-démocrate allemand, il a lancé un communiqué dans lequel il dit « avoir appris que tout ce qui est humainement possible a été fait pour sauver les mineurs bloqués », mais, ajoute-t-il, « à l'autre question — tout ce qui est humainement possible a-t-il été fait pour prévenir le désastre? — aucune réponse satisfaisante n'a été donnée ».

EN GRANDE-BRETAGNE

Les quotidiens anglais soulèvent, eux aussi, la question de la sécurité des mineurs dans les mines belges.

« Le Times » complète: « Le désastre de Marcinelle provoque l'inquiétude en Italie aussi bien qu'en Belgique. Une enquête complète et impartiale doit être exécutée et les Italiens pourraient insister pour y participer, s'ils veulent rassurer l'opinion italienne ».

EN HOLLANDE

Le « Telegraaf » estime que la critique italienne à l'égard de la sécurité dans les mines belges « est probablement justifiée ». « De Tijd » s'inquiète à la suite des critiques émises au sujet de l'installation technique vétuste autant que du contrôle insuffisant en matière de sécurité dans les mines belges.

Certes, sous l'empire des événements malheureux, certains commentaires de presse s'écartent de l'objectivité et d'une saine pondération qui seraient cependant si nécessaires en ces circonstances. Néanmoins, certaines critiques sont généralement fondées; elles ne font que corroborer l'avis émis depuis longtemps par la F.G.T.B. et c'est pourquoi, plus que jamais, le mouvement syndical exigera que soient pris un maximum de mesures de sécurité, quel qu'en puisse être le prix.

Notre pays, de même que la C.E.C.A., ne pourront rester indifférents devant les exigences du monde du travail. Epingleons la déclaration suivante de M. Giuseppe Pella:

« La C.E.C.A. participe, certes, avec une profonde émotion, à la douleur qui nous a tous atteints. Bien que comme président de l'assemblée, je n'aie aucun titre pour intervenir à ce sujet, je suis certain que la Haute Autorité de la Communauté intensifiera ses efforts pour que des conditions de sécurité soient garanties au monde du travail ».

Trois adolescents parmi les emmurés

On n'ose à peine y penser. Parmi les « emmurés » du Bois du Cazier figurent trois jeunes garçons à peine sortis de l'enfance!

Willy (14 ans) et Michel (15 ans) GONET sont, en effet, bloqués au fond de la mine avec leur père! Quant au cas du troisième gosse, il est vraiment pathétique.

Gaston MALOTEAU, 14 ans et demi, ancien petit aide-maçon, était descendu mercredi matin pour la première fois au fond de la mine! C'est parce qu'il ne gagnait pas

Contacts syndicaux italo-belges

assez comme « porte-briques » que le petit Gaston avait récemment décidé: « Je vais faire le même métier que mon père... »

Son père... Il y a onze mois à peine qu'il était mort. Dans la mine!

Une délégation du Bureau de la Fédération générale du Travail de Belgique a rencontré sur les lieux mêmes de la catastrophe de Marcinelle, le camarade ARENA, représentant des syndicats italiens d'opinion démocratique.

Au cours de leur entretien, les responsables des deux organisations ont constaté la complète identité de vue.

Ils ont pris des dispositions en vue de poursuivre les conversations et d'arrêter en commun certaines dispositions.

Les syndicats belges et italiens libèrent qu'une action doit être entreprise afin d'assurer une véritable sécurité aux travailleurs de la mine sans qu'il soit fait de distinction de nationalité.

Les délégués feront rapport à leur direction respective afin de prévoir une conférence interorganisation dans les délais les plus courts.

Les plus lourdes catastrophes minières

En l'espace de plus d'un siècle, la classe ouvrière belge et étrangère a payé un lourd tribut et consenti d'immenses sacrifices pour arracher à la terre la houille si nécessaire.

Les grandes catastrophes minières ont toujours été ressenties intensément par le monde du travail.

Se succédant presque régulièrement, elles ont marqué à jamais l'histoire du mouvement ouvrier!

1821-1840 :	Dans le Hainaut : 70 coups de grisou — 211 morts
	Région liégeoise : 58 coups de grisou — 293 morts
1875 :	Puits du Festiaux, Marcinelle — 8 morts
1879 :	A l'Agrappe (Frameries) — 121 morts
1887 :	A la Boule (Quaregnon) — 113 morts
1892 :	A l'Auniat (Anderlues) — 165 morts
1906 :	Courrières (France) — 1176 morts
	Marcinelle : Bois du Cazier — 9 morts
1909 :	Dans l'Illinois (U. S. A.) — 259 morts
1910 :	Whitehaven (Angleterre) — 136 morts
1927 :	Estinnes au Val — 21 morts
1929 :	Waterschei (Limbourg) — 27 morts
1930 :	Bois du Cazier — 40 morts
1934 :	Weyham (Angleterre) — 263 morts
1934 :	Au Fief de Lambrechies — 41 morts
1940 :	Marchienne-au-Pont — 25 morts
1942 :	Houkeiko (Mandchourie) — 1549 morts
1942 :	Chana Villars (France) — 67 morts
1946 :	Au Sacré-Français — 16 morts
1947 :	Whitehaven — 100 morts
1950 :	Marimont-Bascoup — 38 morts
1950 :	Gelsenkirchen (Allemagne) — 76 morts
1951 :	Easington (Angleterre) — 80 morts
1951 :	West Francfort (U. S. A.) — 119 morts
1951 :	Nord du Rieu-du-Cœur — 7 morts
1952 :	Zwickau (Allemagne) — 47 morts
1953 :	Marcasse (Wasmès) — 20 morts
1953 :	Espérance (Baudour) — 12 morts
1953 :	Many (Serain) — 26 morts
1954 :	Grossetto (Italie) — 42 morts
1954 :	Nord du Rieu-du-Cœur — 7 morts
1955 :	Zongoubak (Turquie) — 47 morts
1955 :	Calcutta (Inde) — 55 morts
1955 :	Gelsenkirchen (Allemagne) — 41 morts
1956 :	Nord du Rieu-du-Cœur — 8 morts

Des questions qui demandent réponse

Toutes les personnalités interrogées à ce sujet ont déclaré qu'une enquête officielle serait faite à propos des circonstances du drame qui endeuille cruellement la classe ouvrière.

Nous ne voudrions en rien préjuger des résultats de cette enquête! Notre désir intense est — et nous n'osons en douter — qu'elle soit menée systématiquement et de façon approfondie jusque dans les moindres détails.

De même, il serait utile qu'elle nous donne des réponses précises aux questions que chacun se pose:

- Comment et pour quelles raisons l'incident initial est-il survenu?
- Ses conséquences tragiques ont-elles été comprises immédiatement?
- Toutes les mesures efficaces ont-elles été mises en œuvre sur-le-champ?

IMPREDI S. C.,

55, rue de la Régence, Liège.

Editeur responsable: Louis MAJOR,
42, rue Haute, Bruxelles.

— Disposait-on de vêtements ignifuges à l'intention des sauveteurs?

— Disposait-on des moyens les plus perfectionnés pour combattre le feu?

— Avait-on à sa disposition immédiate des blocs de paille de verre?

— Le Corps national de Secours fut-il appelé en aide d'urgence?

— Les mesures prises étaient-elles adéquates et les seules qui pouvaient être raisonnablement mises en œuvre?

— Les services de sauvetage français et allemands ont-ils été utilisés au moment précis où il le fallait?

— L'élément humain a-t-il été le seul pris en considération?

La classe ouvrière belge et étrangère exige que la lumière soit faite, que cette lumière éclaire soit des circonstances dramatiques que personne ne pouvait prévoir et dont les conséquences ne pouvaient être évitées plus rapidement et plus efficacement, soit, comme clouées dans le feu des projecteurs, de terribles responsabilités...